



## Bibliothèque Marie-Louise Gagnon

### RÈGLEMENTS MISE À JOUR 2017

#### HEURES D'OUVERTURE DE SEPTEMBRE À JUIN

Mercredi : 18h30 à 20h00  
Jeudi: 15h00 à 16h30  
Jeudi: 18h30 à 20h00  
1<sup>er</sup> dimanche: 9h30 à 11h00  
de chaque mois

ÉTÉ: Mercredi: 18h30 à 20h00

#### CONDITIONS D'ABONNEMENT

- L'abonnement à la bibliothèque est gratuit pour les résidents de la municipalité de Saint-Pamphile.
- Pour les gens habitant à l'extérieur de Saint-Pamphile des frais de 10\$ par personne et par année sont exigibles.
- Le nom d'un parent ou d'un adulte responsable doit figurer sur le dossier d'un abonné de moins de 14 ans.
- Pour le renouvellement d'une carte, l'abonné doit déboursier un montant de 5.00\$ (Perte, bris...)

#### POLITIQUE DE PRÊT

- **Prêt de livres seulement sur présentation de la carte de membre.** Chaque abonné peut emprunter un maximum de (4) biens culturels à la fois.
- Le prêt est d'une durée de (4) quatre semaines avec la possibilité d'un seul renouvellement pour chaque bien emprunté.
- Les retards entraînent une amende de 0.10\$ par bien emprunté par jour d'ouverture de la bibliothèque jusqu'à concurrence de 4.00\$. **Dans les cas de retard démesuré et non justifié l'abonné peut se voir refuser l'accès aux services de la bibliothèque et payer une amende supplémentaire de 20\$.**
- Si un bien culturel n'est pas disponible, il est possible de faire une réservation.

#### DEMANDES SPÉCIALES

- La bibliothèque peut acheter certains volumes à la demande de ses abonnés. Toutefois, nos responsables se réservent le droit de répondre en priorité à des demandes spéciales qui rejoignent une large clientèle. **Déposez vos demandes spéciales dans le bocal à suggestions.**

#### BIENS CULTURELS PERDUS OU BRISÉS

- Les abonnés sont responsables des biens culturels empruntés.
- Les biens culturels PERDUS ou BRISÉS sont facturés à leur valeur de remplacement à l'abonné ou à l'adulte responsable dans le cas d'un abonné de moins de 14 ans.
- **IL EST STRICTEMENT DÉFENDU DE DÉCOUPER DANS LES LIVRES OU LES PÉRIODIQUES.**

#### RÈGLES GÉNÉRALES

- Il est interdit de boire, de fumer, de manger, de courir ou de flâner à l'intérieur de la bibliothèque.
- Il est interdit de circuler à l'intérieur de la bibliothèque avec un sac ou un sac à dos. Nous vous demandons de bien vouloir déposer votre sac au comptoir lors de votre arrivée.

POUR PLUS D'INFORMATIONS,  
CONTACTEZ LES BÉNÉVOLES AUX HEURES D'OUVERTURE  
AU (418) 356-5403 OU  
AU BUREAU MUNICIPAL: (418) 356-5501

Consultez nos nouveautés sur le  
[www.saintpamphile.ca](http://www.saintpamphile.ca)

BONNE LECTURE À TOUS

